

INTERSYNDICALE/RETRAITES/ LANDES



A.D.R.A.F.

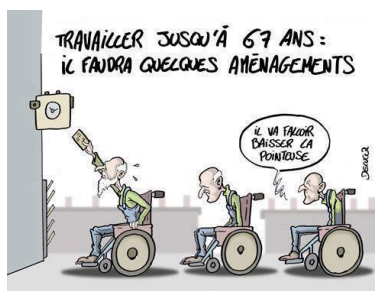
Impensable !

Pour atteindre les 43 ans de cotisation, les générations nées après 1973 devront travailler au-delà de ce qui est aujourd'hui la limite de l'espérance de vie sans incapacité...

Quant à ceux qui auront connus des périodes de chômage non indemnisé ? ou qui auront travaillé à temps très partiel, ils devront rester en activité encore plus longtemps. S'ils ne le souhaitent pas ou s'ils ne le peuvent pas (pour des raisons de santé ou faute d'emploi), ils devront se contenter d'une retraite incomplète...

Dans ces conditions, ils seront donc probablement Amenés à prendre leur retraite avant d'avoir le droit d'en bénéficier à taux plein, et cela se traduira surtout par une baisse des retraites futures.

(in Alternatives Economiques 1er octobre 2013)



MOBILISATION GÉNÉRALE POUR NOS RETRAITES !

Les organisations syndicales CGT, FO, UNSA, FSU et ADRAF considèrent qu'une réforme est nécessaire, mais à condition qu'elle s'inscrive à l'opposé de toutes les réformes précédentes qui ont conduit à une dégradation de nos régimes de retraite, à la baisse généralisée du niveau de nos pensions, et n'ont pas pour autant réglé la question des déficits. Or, cette réforme — qui privilégie la hausse des cotisations et l'allongement de leur durée — pénalise les salariés en général, la jeunesse, mais vise également les retraités et futurs retraités.

Les retraités seront touchés par deux nouvelles dispositions inacceptables : D'une part, la prochaine revalorisation annuelle des pensions est renvoyée du 1er avril au 1er octobre 2014, soit dix-huit mois sans revalorisation ; ce n'est pas anodin ! D'autre part, la majoration de 10 % du montant de la retraite pour les parents de trois enfants, sera désormais soumise à l'impôt sur le revenu.

Pour les retraités — particulièrement malmenés depuis des années par des attaques répétées contre leur pouvoir d'achat (hausse déjà de 0,3 % de la CSG depuis le 1er avril 2013, accord du 13 mars 2013 sur les retraites complémentaires qui a conduit à une évolution des pensions à un niveau inférieur à l'inflation, suppression de la demi-part fiscale pour des millions de retraités, etc.) —, **cette réforme est injuste et ne règle en rien leur situation dégradée. Au contraire, elle va conduire à un appauvrissement généralisé de l'ensemble des retraités et futurs retraités !**



Soyons nombreux MARDI 8 OCTOBRE
Rassemblement, à 11h devant la poste, et à 11h30 au 11 avenue Sadi Carnot à Mont de Marsan
pour une visite à la permanence de la Parlementaire Mme Florence DELAUNAY